



••• FICHE 1.5 – QUELLES CONDITIONS POLITIQUES ET MATÉRIELLES DE L'ACCOMPAGNEMENT?

••• CONTEXTE ET ENJEUX

Enjeux et points de vigilance politiques de l'accompagnement

- Un premier enjeu pour les structures membres du MES est de mieux situer l'accompagnement des initiatives dans leur projet associatif comme une mission historique et structurante (PES 21, ARDES), comme une pratique des adhérent·es ou des partenaires (APES, MES Occitanie), comme un laboratoire de pratiques émergentes (APES) ou comme un accompagnement sectoriel des associations artistiques et culturelles (OPALE).
- Un second enjeu sous-jacent renvoie aux statuts des porteur·ses de projet/ou collectifs accompagnés. Sont-ils de simples bénéficiaires ponctuels de l'accompagnement, voir un public ciblé par des dispositifs et politiques publiques? À quelles conditions peuvent-ils devenir des adhérent·es des structures locales du MES et des militant·es de l'économie solidaire?
- Envisager les personnes accompagnées comme des acteur·ices du territoire, voire de contributeur·ices à une économie solidaire plus que comme un public suppose de faire valoir et construire un discours sur les enjeux de société et de politiques publiques (transition alimentaire ou énergétique, pouvoir d'agir, lutte contre les inégalités, droits culturels, etc.) portés par les initiatives accompagnées.
- Une telle posture invite à assumer collectivement et défendre publiquement l'accompagnement des initiatives solidaires (cf. fiche n°1) et pas seulement le soutien à la création d'entreprises.
- Mais aussi à mieux mettre en évidence les plus-values des initiatives de l'ESS pour le développement des territoires.

Les enjeux économiques de l'accompagnement

- Résister à la standardisation et à l'industrialisation de l'accompagnement: maintenir un accueil direct des porteur·ses de projet hors de l'orientation par les prescripteur·ices, valoriser autrement d'autres effets que par les indicateurs chiffrés imposés par les organismes financeurs, assumer et négocier (en coulisse) l'écart et le dépassement à la norme, coopérer et revendiquer le «sur mesure» auprès et avec les autres acteur·ices de l'accompagnement, etc.
- Couvrir une partie du coût de l'accompagnement par des ressources non monétaires: temps de travail militant, recours au bénévolat (PES 21), échanges informels et collectifs de compétences, effets externes de l'écosystème d'accompagnement (orientation vers les financements de têtes de réseau qui sont parfois réservés aux adhérent·es).
- Aller chercher des ressources et financements complémentaires sur d'autres politiques publiques (développement durable, politique de la ville) que le développement économique, l'emploi, l'insertion et l'ESS.





••• LES PRATIQUES DES STRUCTURES DU MES

- Gérer nationalement avec deux confédérations sectorielles (UFISC et COFAC) une mission de ressource pour le **dispositif local d'accompagnement pour la culture** (OPALE, centre de ressources DLA culture) pour enrichir les contenus des accompagnements des associations culturelles, participer aux conditions de la mise en œuvre nationale du DLA, résister au «tout entrepreneurial», veiller à l'articulation du dispositif avec les enjeux et acteur·ices du territoire.
- **Faire reconnaître ses pratiques** par les acteur·ices locaux·les de l'ESS et **négoier les spécificités de sa posture et de ses interventions** dans la chaîne régionale locale de l'accompagnement.
- **Interpeller collectivement avec d'autres structures d'accompagnement les collectivités locales** financeuses (Conseil régional) pour éviter son industrialisation, influencer les cahiers des charges et lots des appels d'offre, négocier des cadres collectifs d'évaluation.
- Maintenir un **contact et un accueil direct de porteur·ses de projet** par le bouche-à-oreille complémentaire aux **circuits formalisés d'orientation et de prescription** (ARDES, PES 21)
- **Mutualiser et transférer des compétences entre professionnel·les** au sein du milieu local de l'accompagnement ESS.
- Proposer des **critères et méthodes de valorisation non quantitatives** (témoignages, visites, débats publics, vidéos, etc.) des initiatives accompagnées alternatives aux indicateurs de «reporting» formatés et quantitatifs.